

## CARREFOUR DES LOISIRS

La journée des loisirs accueille les premières rencontres de l'éducation. Les 6-13 ans sont à l'honneur. p. 2



## LE MICROCRÉDIT PEUT VOUS AIDER

La Ville s'associe à l'Udaf pour proposer un microcrédit qui évite la spirale du surendettement. p. 3

## L'INSA IMPRESSIONNE

L'impressionnisme est toujours en vedette à l'Insa avec une installation interactive. p. 12

# Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 30 août au 16 septembre 2010 - n° 108

## Associations d'idées

Les associations naissent de la volonté d'habitants de se retrouver pour mener des projets communs. Depuis des années, elles voient leur situation se fragiliser. À l'heure où les partenariats s'intensifient avec la Ville, elles expriment aussi leur besoin de reconnaissance. p. 7 à 10.



••••• Journée des loisirs

# Les familles ont la parole

**Samedi 4 septembre, la journée des loisirs et des associations est l'occasion de faire son choix d'activités pour l'année. Cette édition accueille également les premiers rendez-vous de l'éducation, avec pour invités d'honneur les 3-12 ans.**

**P**rogrammée traditionnellement le premier samedi du mois de septembre, la journée des loisirs et des associations est le point de passage incontournable des familles stéphanoises. Cette année, les acteurs du monde éducatif ont voulu profiter de la venue de ce public d'enfants et de parents pour recueillir leurs avis concernant les initiatives développées par la Ville.

Il faut dire que sur ce terrain, depuis un an, les choses ont bien évolué. Il y a notamment eu la mise en place progressive des Animalins, les espaces éducatifs qui ouvrent leurs portes aux élèves avant et après l'école en leur proposant de l'aide aux devoirs, mais aussi de s'investir dans des projets sportifs ou culturels. Ces accueils mobilisent des personnels municipaux, mais fédèrent aussi des partenaires associatifs dans un objectif commun : favoriser l'épanouissement de l'enfant.

## UN DIALOGUE AVEC LES FAMILLES

Par ailleurs, même si c'est moins visible, plusieurs services municipaux (Rive Gauche, conservatoire, sports, centres socioculturels...) ont signé des « contrats qualité » qui les engagent à être encore plus à l'écoute des usagers, notamment des plus jeunes (disponibles sur demande).



En un an, la Ville a intensifié ses services à destination des enfants. Le 4 septembre, elle propose aux familles de donner leurs avis.

## Un lieu de rencontre privilégié

Chaque année, les Stéphanois se pressent dans les allées de la journée des loisirs en quête d'une nouvelle activité ou simplement d'informations. Après dix ans d'existence, les organisateurs de la manifestation ont eu envie en 2009 de questionner les associations sur l'intérêt qu'elles portent à une telle manifestation. 37 des 50 associations sollicitées ont répondu. Elles jugent à 81 % l'impact du rendez-vous comme étant satisfaisant ou moyennement satisfaisant sur leur activité. Il ressort que les clubs sportifs sont ceux qui tirent le meilleur parti de la journée. La palme dans ce domaine revenant au Tennis club qui enregistrait l'an dernier 92 nouvelles inscriptions.

Les structures municipales profitent aussi de l'occasion pour faire la promotion de leurs ateliers ou cours en tout genre : les centres socioculturels y ont ainsi par exemple effectué 123 inscriptions et le sport 86. Mais le renouvellement des adhérents ne se mesure pas que le jour même, nombre de recrues ne prenant leur décision qu'un peu plus tard.

Le 4 septembre, les organisateurs interrogeront donc les bénéficiaires directs de ces nouvelles mesures et écouteront leurs remarques et suggestions. « Nous allons aussi faire part aux parents de notre vision éducative. Il s'agit ensuite simplement de susciter un dialogue avec les familles, résume Jérôme Lalung-Bonnaire, responsable du projet éducatif local. On donne assez rarement l'occasion aux utilisateurs de donner leur avis. Concernant par exemple les Animalins, nous avons de bons retours, mais l'idée est d'aller plus loin. » Concrètement, un espace sera spécialement aménagé pour discuter, en tête à tête, avec les professionnels. Différentes thématiques pourront être abordées : les Animalins, les centres de loisirs, la petite enfance, l'éducation nutritionnelle...

Enfin, toute la journée, un grand jeu de piste sera organisé. Il permettra aux enfants d'aller à la rencontre des associations présentes et des services de la Ville. À chaque étape, une mini-épreuve ou un questionnaire leur sera proposé. Une façon ludique de découvrir par soi-même de nouvelles activités. ♦

### JOURNÉE DES LOISIRS ET DES ASSOCIATIONS

• Samedi 4 septembre de 10 à 18 heures, dans et autour de la salle festive, parc omnisports Youri-Gagarine, rue des Coquelicots.

# Un accès au crédit facilité et sécurisé

**En cas de coup dur ponctuel, le microcrédit peut permettre de financer un projet personnel, sans tomber dans le piège du surendettement.**

**D**e plus en plus de personnes travaillant, étudiant, ou en recherche d'emploi n'ont plus accès au crédit bancaire traditionnel, en raison de la précarité de leur situation professionnelle. Alors quand survient un accident de la vie ou qu'une dépense s'avère indispensable, il est facile de succomber aux sirènes du crédit à la consommation dont les taux d'intérêts peuvent grimper jusqu'à 20 %. C'est pour éviter d'en arriver là que la Ville a noué un partenariat avec l'Union départementale des associations familiales (Udaf). « L'idée n'est pas de

vendre du microcrédit à tout prix, précise Mathilde Yvon, intervenante sociale de l'association. *Mais de faire connaître ce dispositif et de le proposer à des personnes bénéficiant de revenus faibles, mais ne relevant pas de l'aide sociale.* »

Le microcrédit est un prêt d'argent, consenti par un des quatre organismes bancaires avec lesquels travaille l'Udaf. Son montant varie entre 300 et 3000 €, voire un peu plus exceptionnellement, à des taux d'intérêts allant de 2 à 4 %. **Il doit servir à financer un projet personnel :** formation, achat de voi-

ture, permis de conduire, travaux d'amélioration de l'habitat...

Les bénéficiaires ont de un à trois ans pour le rembourser. Mais l'objectif étant bien de venir en aide aux personnes concernées et pas de les enfoncer si elles n'ont manifestement pas les moyens d'assumer de nouvelles charges, l'obtention du microcrédit se fait après un entretien avec l'intervenante sociale de l'Udaf. Entre avril 2008 et janvier 2010, 460 demandes ont été étudiées et 60 accordées dans le département.

Ce partenariat est le fruit d'une réflexion menée au sein de la municipalité pour tenter d'élargir les formes de soutien aux Stéphanois en difficulté. Dans le cas de ce microcrédit, la Ville accordera une aide exceptionnelle correspondant au montant des intérêts du prêt. Cette aide sera versée une fois le prêt remboursé.

Les personnes ne pouvant bénéficier du microcrédit, peuvent contacter le centre communal d'action sociale (CCAS) qui étudiera toute situation. ♦

## RENSEIGNEMENTS

• **Après du CCAS de la Ville au 02 32 95 83 83 ou directement en mairie centre ou à la maison du citoyen. Il est également possible de contacter l'Udaf au 02 76 51 70 70.**

## À mon avis



### Une rentrée à vos côtés

À bien des égards, le climat politique de l'été s'est révélé catastrophique pour notre pays et ses habitants. Tout d'abord, se précise la réforme injuste et inquiétante des collectivités locales qui vise à leur couper tout moyen de résister aux politiques libérales. Ensuite, une affaire vient souligner les liens étroits entre les membres du gouvernement, du parti majoritaire et les grandes fortunes du pays, alors que tant de ménages modestes doivent se débattre avec les difficultés du quotidien. Et au tournant du mois d'août, l'affichage d'un discours de la peur ne peut masquer l'échec de la droite sur les questions d'insécurité qui préoccupent les habitants des quartiers.

Pendant ce temps, rien n'est fait contre la hausse du chômage, la casse de l'emploi industriel à un niveau jamais atteint, la suppression de postes de policiers, de magistrats, d'enseignants... Sans parler du projet de réforme des retraites qui inquiète très largement, contre lequel de nombreux Stéphanois ont déjà réagi en signant la carte-pétition municipale.

Beaucoup de mauvais coups sont portés. Mais en cette rentrée, nous refusons la résignation. Notre conception de l'action municipale, c'est justement d'être à vos côtés dans les mobilisations populaires à venir, dans le soutien à la vie associative, comme dans l'action municipale solidaire, pour offrir aux Stéphanois les services et le soutien dont ils ont plus que jamais besoin.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

## Retraites : le plein de signatures

Une délégation d'élus a déposé à La Poste en juillet les 2 200 cartes pétitions adressées au président de la République. Les signataires appellent à maintenir le droit à la retraite pour tous à 60 ans et le système par répartition, garant d'une solidarité à l'échelle de la société. Cette action, lancée par la municipalité à l'occasion d'Aire de fête, a été l'occasion pour les élus de mesurer la crainte que le projet gouvernemental suscitait auprès de la population. « Le sentiment d'injustice est très fort, notamment concernant le sort des femmes... », rapporte Daniel Vézic, président du groupe communiste au conseil municipal. Cette réforme, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. »

Le maire Hubert Wulfranc a pour sa part insisté sur le fait qu'il n'était pas trop tard pour se mobiliser : « Les choses ne sont pas encore jouées. Il faut se battre pour une réforme plus juste ! La droite serre la ceinture des citoyens, mais aussi des communes et des départements avec la réforme des collectivités. Il était donc indispensable que la municipalité s'engage. » Le projet de loi devrait être mis en débat à l'Assemblée nationale début septembre. Une journée d'action nationale est organisée mardi 7 par tous les syndicats. ♦

C'EST QUOI LA DIFFÉRENCE ENTRE MICROCRÉDIT ET CRÉDIT À LA CONSOMMATION ?

DANS LE SECOND CAS " QUI PAYE SES DETTES S'APPAUVRI "



# Coups de pouce vers l'emploi

En chantiers de proximité ou jobs d'été, 25 jeunes ont entamé ou prolongé leur découverte du monde du travail cet été. Ces mini-contrats d'une ou deux semaines les aident à tester leurs capacités et les encouragent dans leur recherche d'emploi.

**P**ince et sac poubelle en main, Zinedine Dif, blouson rouge siglé ODS propreté, est en chantier de proximité. Dès 7 h 30, il nettoie les pieds d'immeubles et les aires de jeux du quartier Macé, au côté de son « tuteur », Birame Baro qui lui explique le travail. « Il y a une technique, c'est pas un métier facile, et puis il faut savoir gérer les relations avec les habitants. »

Le jeune homme, en attente d'une formation de peintre en bâtiment, est satisfait d'avoir ce petit travail. « En plus, c'est sympa de nettoyer mon quartier », assure-t-il. Il aurait bien sûr aimé avoir un contrat plus long. Chez ODS propreté, parfois ces petits chantiers d'insertion débouchent sur des contrats plus longs : « C'est déjà arrivé, si nous avons une place

qui se libère », indique Jérôme Boursier, responsable du site de Saint-Étienne-du-Rouvray.

## « APPRENTISSAGE DU MONDE DU TRAVAIL »

Mais les chantiers de proximité financés par la Ville sont avant tout un dispositif d'été, en forme de coup de pouce permettant à des jeunes de 18/25 ans de travailler une semaine, 35 heures précisément, payée 250 €, pour financer un projet individuel. Au départ, il contribuait à des projets de vacances, mais les jeunes disposant aujourd'hui des kits loisirs et sacs ados, le dispositif s'est ouvert au fil des ans aux projets professionnels. « C'est un premier lien vers un processus d'insertion, les



Les chantiers de proximité, comme celui effectué par Zinedine (à gauche), constituent une première étape dans un projet d'insertion.

jeunes sont incités à préciser leur projet. C'est aussi l'apprentissage du monde du travail et de ses règles », détaille Emmanuel Joussemle, responsable de la Mief, pilote du dispositif.

Cet été, ces chantiers ont profité à 17 jeunes gens et jeunes filles, qui ont mené leurs mini-contrats au sein d'ODS propreté et d'Abbei, entreprises d'insertion, ou du centre social de La

Houssière. Les contrats sont passés en bonne et due forme, avec visite médicale préalable et bilan du chantier à la fin de la semaine. ♦



Durant deux semaines, Alexandre a travaillé au sein des services techniques municipaux et s'est ainsi forgé une petite expérience professionnelle.

## Tremplins d'été

Les « jobs d'été » sont un autre dispositif proposé aux jeunes Stéphanois. Il s'agit de contrats d'intérim de quinze jours au sein de services municipaux. Par exemple en août, Alexandre, 21 ans, et en recherche d'emploi, a participé à la réfection du marquage routier dans les rues. Il a aussi nettoyé et repeint des jeux dans les cours d'école. « Cela fait une expérience, juge Alexandre, et c'est intéressant. » Yvon Delaunay, l'agent technique qui l'encadre, lui apprend l'organisation du travail et les règles de sécurité sur un chantier. « C'est enrichissant pour les deux, estime Thierry Cathieutel, conducteur de travaux. Nous, ça nous aide, et eux, ça leur ajoute un peu d'expérience sur le CV. » Huit personnes au total ont intégré cet été les services municipaux, le chiffre reste modeste mais la démarche est utile. « Cela leur permet d'évaluer objectivement leurs capacités dans des conditions de travail réelles, compétences techniques, capacités sociales, c'est utile pour se projeter vers l'emploi », résume Emmanuel Joussemle. Pour la tenue de ces jobs d'été et chantiers de proximité, la Ville consacre 24 700 €.

# Trente enfants sur liste d'attente

Les demandes de scolarisation augmentent auprès des écoles maternelles Victor-Duruy et Joliot-Curie. Pour y faire face, la Ville demande l'ouverture d'une classe.

À quelques jours de la rentrée, 32 enfants sont inscrits sur liste d'attente à l'école maternelle Victor-Duruy, dont 20 ont déjà 3 ans. « Nous avons déjà beaucoup d'enfants dans les grandes sections, ce qui laisse peu de place pour les plus petits », précise Mauricette Morelle, directrice de l'école Victor-Duruy. Au printemps, l'inspection académique a annoncé l'ouverture d'une nouvelle classe à Joliot-Curie, une autre école du plateau du Madrillet mais elle est déjà pleine. Résultat, des enfants sont toujours en attente d'une place. « Cette classe était prévue pour améliorer l'accueil des enfants de 2 ans, dont la scolarisation est plus faible sur la ville que dans le reste de l'agglomération, rappelle Patricia Maximovitch, directrice générale adjointe des services municipaux. En fait, elle va accueillir beaucoup d'enfants de

3 ans, la situation des 2 ans n'est donc pas réglée. »

Le maire a écrit à l'inspection académique pour demander l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée dans ce quartier dont visiblement la population rajeunit. L'inspection a répondu en juillet qu'un comptage serait fait à la rentrée pour vérifier les besoins. Sans attendre, la Ville a engagé les travaux pour aménager une nouvelle classe dans les locaux de Duruy. Tout sera prêt pour la rentrée.

Pendant ce temps, les demandes d'inscription continuent à arriver. « Les parents vivent très mal de nous voir refuser leur enfant. Ils nous accusent de ségrégation, regrette Mauricette Morelle. Et je comprends qu'ils soient inquiets. » Si la classe n'ouvrait pas, les enfants de 3 ans pourraient être scolarisés dans d'autres écoles de la ville, loin du domicile, ce

qui compliquerait l'organisation familiale. « D'autant que certaines familles sont confrontées à la précarité sociale, dans le contexte actuel », souligne le maire dans son courrier à l'inspection académique. Rendez-vous est pris pour le comptage des effectifs, le jour de la rentrée. ♦

## La maternelle s'expose

À l'initiative de l'association des délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN), cette exposition met en évidence la place des écoles maternelles. Elle est présentée du 13 septembre au 8 octobre au centre Georges-Brassens. Durant la période, des visites gratuites du musée national de l'éducation à Rouen seront programmées. S'inscrire au 02 35 64 06 25. ♦



Il faudra attendre le jour de la rentrée et le comptage exact des effectifs pour connaître la décision de l'inspection académique concernant l'éventuelle ouverture de classe à Victor-Duruy.

## Anniversaire

# Le petit livre jaune du Foyer stéphanois

Le Foyer stéphanois fête cette année ses 80 ans. D'abord Société d'habitations bon marché, le bailleur est devenu Société HLM puis Entreprise sociale pour l'habitat, et gère aujourd'hui les logements de 4 000 familles dans 36 communes. Pour cet anniversaire, le Foyer stéphanois a édité un livre retraçant les temps forts de cette histoire. « Y figurent notamment les actions particulières comme les chantiers d'insertion ambitieux, ou l'exposition d'art contemporain en 1995 dans la tour Minerve », souligne Isabelle Lagache du service développement social. Le livre regroupe aussi de nombreux témoignages et photographies de locataires, anciens locataires et employés du Foyer stéphanois. Le livre est à disposition des locataires dans tous les accueils du Foyer stéphanois. Une exposition est prévue à l'automne au centre social de la Housière pour prolonger cet anniversaire et présenter de nouveaux documents illustrant cette histoire de l'habitat social local. ♦



Pour ses 80 ans, Le Foyer stéphanois édite un livre riche de témoignages et photographies.

## + Le droit de savoir

### Le prélèvement, c'est pas automatique !

De plus en plus de services : téléphone, internet, assurance, énergie, loyer, impôt... poussent les consommateurs à payer leurs factures par prélèvement automatique. Certains opérateurs le présentent même comme seul moyen de paiement possible. Il n'est pourtant jamais obligatoire. Le code de la consommation considère comme une clause abusive d'imposer le prélèvement automatique comme seul mode de paiement. Un fournisseur n'a pas le droit de vous pénaliser si vous choisissez un autre mode de paiement, par exemple un paiement par chèque ou par TIP. Il est toujours utile de lire en détail les clauses générales de vente du fournisseur pour vérifier ce qui est proposé, au-delà de ce que dit le vendeur. En cas de problème, faites jouer la concurrence, ou adressez-vous à une association de défense des consommateurs. Le code de la consommation est consultable sur internet : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## RENDEZ-VOUS

### Opération propreté

Le service de la voirie procédera à un grand nettoyage dans le quartier des rues du Madrillet, Boieldieu, Dormoy, Perrin, **les 13 et 14 septembre**, dans le cadre de Ma ville en propre.

### Cours de langue

• **Comité de jumelage.** Les cours d'anglais, espagnol, italien redémarrent **à partir du 15 septembre.**

Deux réunions d'informations auront lieu **mercredi 8 septembre à 18 heures** au centre Jean-prévost et **jeudi 9 septembre** au centre Georges-Déziré. Les personnes intéressées par l'apprentissage de la langue allemande peuvent s'inscrire auprès de Jacques Dutheil au 02 35 65 30 32, jacques.dutheil@orange.fr ou au 02 35 64 98 92, afin d'envisager la mise en place d'un cours pour débutants.

• **Droujba.** Les cours de russe reprendront **vendredi 17 septembre** au centre Georges-Déziré à 15 heures. Pour toute nouvelle inscription, téléphoner au 02 35 64 98 92 ou 02 35 66 06 03 ou droujba76@free.fr

### Foire à tout

Un vide grenier est organisé dimanche **12 septembre** par Europe music sur le parking Intermarché (quartier Saint-Yon). Tél. : au 02 35 03 34 04.

### Animations du comité des quartiers du centre

• Vide grenier **dimanche 19 septembre**, rue Lazare-Carnot. Inscriptions obligatoires le 4 septembre à la journée des loisirs, salle festive de 14 à 18 heures; mercredi 8, de 14 à 15 heures et samedi 11, de 10 à 12 heures devant les locaux de la police municipale (place de la Libération).

• Concours de pêche à la pisciculture du Moulin à Elbeuf-sur-Andelle, dimanche 26 septembre. Inscriptions obligatoires avant le 19 septembre. Tél. : Nadine Delacroix, 06 63 06 06 39.

### Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.  
 Directeur de la communication : Bruno Lafosse.  
 Réalisation : service municipal d'information et de communication  
 Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com  
 BP 458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX.  
 Conception : Frédéric Capouillez/service communication.  
 Mise en page : Aurélie Maillé.  
 Rédaction : Nicole Ledroit, Sandrine Gossent, Francine Varin.  
 Photographes : Jérôme Lalit, Éric Bénard.  
 Dessin : Faujour. Distribution : Claude Allain.  
 Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.  
 Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

## État civil

**MARIAGES** Nicolas Cordeiro et Sabrina Letellier, Stéphane Thérin et Sandrine Delabos, Alexandre Chambrelan et Delphine Lebourg, Guillaume Lemasson et Carole Lebailly, Bruno Fontaine et Pascale Liszaj, Antoine Laloyer et Claudine Leclerc, Saïd Kellas et Lydia Aoucheta, Mouin Ben Cheikh et Mélanie Olivier, Davor Martinkovic et Virginie Wilner, Didier Leroy et Sylvie Pavie, Radwane Louzi et Kaltome Ouidirne, Antony Chrétien et Sonia Caron, Boris Canu et Florence Fournier, Jean-Jacques Barbier et Corinne Huet, Wilfried Boulen et Sandrine Dos Santos Janelas, Christophe Gallay et Sandrine Le Pareux, Michel Nattier et Djouhar Abdelkader, Richard Lievrard et Floriana Binard, Lionel Alexandre et Nathalie Corbeiller, Sylvain Lair et Agnès Dumont, Stéphane Bhiki et Catherine Grout.

**NAISSANCES** Imen Abida, Mohamed Arbib, Eren Bakan, Lauréna Beauvils, Merouane Lecrocq, Arthur Leforestier, Talhyanna Marie-Anne, Mustapha Niény, Meryem Oksuz, Lucas Salignon, Isra Taleb, Malek Taleb, Yacine Taleb, Gidellia Teka, Nathan Wilner, Louka Zelfin, Ramy Abou Latifn, Abderahmane Ali Pacha, Yasmine Ben Ayeche, Chaima Bokich, Nattéo Gaibazzi, Noham Janvre, Myriam Koutbi, Loïc L'Honoré, Hozan Mukci--Leblond, Pablo Mulot, Rukiye Ozkan, Noémie Pourrier, Leila Asmoun, Angelo Ferreira, Amaël Lefebvre, Badis Traifi, Rafael Viger Marwa Aarab, Mathis Aberchane, Fadi Ainseba, Sakina Aïssati, Giuliana Barusse, Emmie Berveglieri, Wiléna Bouchat, Ninon Cailleux, Mila Bouvard, Albane Calvet, Arda Celebi, Lana Collange, Maryam Daanoun, Ruben Da Silva Tondreau, Manèle Ech-Chyguer, Youssef Essabery, Enzo Grout, Mehdi Guernina, Gizem Havuz.

**DÉCÈS** Jean-Pierre Boutbien, Jean-Philippe Hubac, Laurent Dan, Canosantos Pigache, Denise Ploquin, Véronique Tamarelle, Alexianne Fermentin, Zohra Djema, Jacqueline Godon, Jacques Lebourgeois, André Majorel, Monique Hardi, Christiane Barbette, Pierre Hannier, Marcel Fournier, Berthe Goudin, Romolo Giuliani, Lucia Guitton, Guy Lalla, Daniel Vatinel, Jacqueline Thorel, Marguerite Lebas, Christiane Lachèvre, Gabriel Thomas, Pierre Thomas, Alain His, Emilienne Boulanger, Antonio Da Costa E Silva, Etienne Ledoux.

## PRATIQUE

### La CNL à votre écoute

L'amicale des locataires de la Confédération nationale du logement tient des permanences pour les locataires du Madrillet ayant un problème de charges, de travaux, d'état des lieux, de surloyer..., **lundi 13 septembre et vendredi 15 octobre à 18 heures**, résidence Vikings 2, appartement 2 (près de La Poste). Contact : 06 60 04 09 26.

### Permanences du collectif antiraciste

Le collectif antiraciste et pour l'égalité des droits reprend ses permanences **de 18 à 19 heures mercredi 1<sup>er</sup> septembre** au centre Jean-Prévost, place Jean-Prévost et **mardi 21 septembre** à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. En cas d'urgence, téléphoner au 06 33 46 78 02, collectifantiracistes@orange.fr

### Vaccinations gratuites

Les centres médicosociaux du Département proposent des vaccinations pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans : **mardi 14 septembre de 16 h 30 à 18 heures** au centre du Château-Blanc, rue Georges-Méliès, Tél. : 02 35 66 49 95 ; **mercredi 8 septembre de 9 h 30 à 11 heures et jeudi 23 septembre de 16 h 45 à 18 h 15**, au centre du Bic Auber, immeuble Cave-Antonin, Tél. : 02 35 64 01 03.

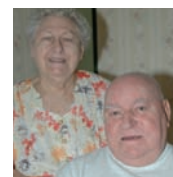
## Noces de diamant

### Raymonde et Jacques Douillet



Ils se sont rencontrés en 1948 à un bal, rue du Madrillet, et se sont mariés en 1950 à Saint-Étienne-du-Rouvray. Ils habitent toujours le même quartier. M. Douillet a été artisan maçon pendant vingt ans, Mme Douillet était ouvrière dans la filature Roy Frères. Ils ont fêté le 19 juin leurs 60 ans de mariage.

### Denise et Jean Lachèvre



Le couple travaillait dans le textile, au sein de la Cogetema, où ils se sont rencontrés. Puis M. Lachèvre a rejoint Renault Cléon. Il a été aussi longtemps joueur de football au FC Saint-Étienne et à Rouen. Ils ont fêté leurs 60 ans de mariage le 31 juillet.

## Noces d'or

### Simone et Jacques Landais



Simone Landais a été comptable quarante ans chez les Coopérateurs de Normandie; Jacques, son mari, a longtemps travaillé à la SNCF. Cinquante ans après leur mariage en juillet 1960 à Saint-Étienne-du-Rouvray, ils sont retournés en mairie le 7 août pour leurs noces d'or.

## REPAS ANIMÉ POUR LES SENIORS

Un repas animé musical est prévu dans les foyers-restaurants Ambroise-Croizat et Geneviève-Bourdon **mercredi 15 septembre**. Tarif 4,70€. Réservations **à partir du 6 septembre** dès 8 h 30 au 02 32 95 93 58. Le nombre de places est limité.



La Confédération syndicale des familles (CSF) gère deux haltes-garderies, des ateliers vie quotidienne, d'initiation à l'informatique, de l'animation de loisirs... Après plusieurs mois d'échanges, l'association vient de signer une convention d'objectifs avec la Ville qui fixe notamment le montant de l'aide financière.

# Reconnaissance mutuelle

**La ville repense ses relations avec les associations. De nouvelles conventions doivent permettre de clarifier le rôle de chacun pour répondre aux envies et besoins de la population. Il faut trouver le bon équilibre entre contrôle de l'argent public versé aux associations et respect de leur indépendance.**

Ces derniers mois, la Ville a contractualisé ses relations avec un certain nombre d'associations, celles à qui elle verse des subventions conséquentes. Ces contrats pluriannuels d'objectifs sont une obligation légale dès lors que l'aide accordée dépasse 23 000 €. Cela concerne pour l'instant quatre associations sportives : deux clubs de football (FCSE et ASMCB), les clubs de tennis et de gymnastique. Et deux structures agissant dans le domaine du social, la Confédération syndicale des familles (CSF) et l'Association du centre social de La Houssière (ACSH). La convention permet d'inscrire noir sur blanc le projet de la structure, le montant de l'aide financière de

la Ville, de chiffrer l'aide matérielle apportée par la mise à disposition d'équipements et leur entretien, de formuler les attentes de la Ville et les valeurs qu'elle entend voir partager sur son territoire.

Pour la collectivité, ces contrats sont aussi un bon moyen de construire une relation solide et de l'inscrire dans la durée avec des partenaires qui comptent et qui sont de vrais relais auprès de la population. « *La crainte pourrait être que la Ville cadre tout et qu'il y ait une perte de souplesse*, explique Maryvonne Collin, directrice du service des sports. *Je pense qu'au contraire, cela oblige les clubs à s'inscrire dans un projet, à poser leurs objectifs clairement, ce qui est la base même d'un fonctionnement*

associatif. Les objectifs inscrits dans les conventions sportives sont restés très généraux pour justement ne pas les enfermer. Tous les ans, nous nous rencontrerons pour dialoguer et au bout de trois ans, nous estimerons si notre soutien est pertinent. »

## « Il faut reconnaître notre rôle d'expert »

Le centre social de La Houssière est le premier à avoir signé un tel document. Son directeur, Emmanuel Sannier, considère aujourd'hui avoir « un peu essuyé les plâtres » de ce nouveau type de partenariat avec la mairie. « La première mouture a été refusée par le conseil d'administration parce qu'il y figurait trop d'objectifs chiffrés. Il y a eu la crainte aussi de la mainmise de la Ville. Qu'allait-il se passer si ces fameux objectifs n'étaient pas atteints ? Comment allait-on faire si des opportunités, qui ne rentraient pas dans les cases du contrat, se présentaient ? Nous devons aussi faire avec la multiplication de ce type de contrats qui nous lie avec nos différents partenaires. Cela représente un travail énorme. Et puis, dans nos domaines, nous revendiquons un vrai rôle d'experts. Les instances municipales ne sont pas toujours sur les mêmes terrains que nous, il faut qu'elles nous fassent confiance », souligne son directeur. Pour le président du tennis club, Jean-Pierre Hernot, cette convention s'apparente plus à une « reconnaissance mutuelle ». « Cela marque une évolution logique des relations que nous entretenons depuis vingt-cinq ans avec la Ville. C'est un aboutissement, pas une contrainte. » Même sentiment du côté du club gymnique stéphanois : « La convention ne bouleverse pas notre fonctionnement. En revanche, elle permet de savoir clairement ce que chacun attend de l'autre. Nous voyons cela comme un objectif commun de développer le sport dans la commune », estime la présidente Corinne Marais. Toutefois, la rédaction de ces docu-



« Il ne faut pas perdre de vue que dans une association, ce sont les adhérents qui déterminent le projet de vie », insiste le directeur du centre social de la Houssière.



Le soutien de la Ville aux associations n'est pas que financier. Il y a aussi la mise à disposition de locaux et parfois le concours d'agents municipaux.

ments n'a pas toujours été simple. Ainsi l'ASM CB, le club de foot du Château Blanc reconnaît qu'il a fallu plus d'un an pour parvenir à la mouture finalement paraphée par les deux parties. « Suite à des soucis de disciplines sur les terrains, la Ville aurait bien aimé que nous nous recentrions sur les jeunes et que nous laissions tomber les

équipes seniors. Mais pour un club de football, les seniors, c'est la locomotive, pas question de tirer un trait dessus », explique Michel Bouckaert. Nous avons dû défendre notre point de vue. »

Le principe de ces conventions d'objectifs entre les collectivités territoriales et les associations est obligatoire, mais les termes qui y

figurent sont libres. Dans le sport par exemple, nombre de villes conditionnent le montant de leur subvention à la réussite sportive. Pas Saint-Étienne-du-Rouvray. « Ce n'est pas notre volonté et cela ne correspond pas au profil de nos associations, ni à l'esprit que nous défendons », assure Maryvonne Collin qui entend privilégier l'aspect éducatif et l'encadrement des jeunes. Un positionnement que regrette le football club de Saint-Étienne-du-Rouvray (FC SER) : « Pour nous cela constitue un frein. Notre but, c'est de faire progresser nos équipes, mais pour cela il faut des moyens et des infrastructures », explique Stéphane Galliot. Le président convient par ailleurs que les objectifs de la convention ont permis à son club de se lancer dans un profond chantier autour de l'implication des familles.

## « L'aspect financier est loin d'être le seul »

La garantie financière offerte par ces conventions est unanimement appréciée par les structures concernées. S'assurer le concours d'un partenaire pour plusieurs années, dans un contexte de raréfaction de l'argent public, est un sacré avantage. « La Ville donne beaucoup d'argent, c'est normal que nous ayons quelques exigences, estime l'adjoint au sport et aux associations, Michel Rodriguez. La liberté d'association, oui, mais il ne faut pas oublier que lorsque les associations ont des difficultés, elles se retournent vers nous. Néanmoins, l'aspect financier est loin d'être le seul, nous voulons également donner du sens : c'est pour cela que nous mettons en avant la question de la vie démocratique en interne, de l'éthique et de l'engagement en tant qu'acteur municipal. » Plus généralement, le responsable de la vie associative en mairie, Vincent Ropert, rappelle « que la Ville n'a pas vocation à financer une association quand elle ne représente pas d'intérêt communal. En revanche elle a toujours intérêt à avoir des interlocuteurs citoyens ». ♦



# Échanges de savoir

**Les associations ne demandent pas à la Ville de n'être qu'un tiroir-caisse. Au contraire, elles recherchent une oreille attentive et une vraie reconnaissance. De son côté, la collectivité entend tisser de nouveaux liens avec ces acteurs de terrains.**

**I**l y a tout juste un an, quelques associations, des habitants, des élus... se retrouvaient devant les locaux d'Interlude, la structure d'accueil parents/enfants d'Apele. Avec cette manifestation, l'association et le collectif qui s'est formé autour d'elle alertaient sur les difficultés financières qui rendaient l'avenir incertain. Un an plus tard, la situation n'a guère évolué. « *Le vrai problème des associations, c'est qu'elles ne rapportent pas d'argent, alors on veut les transformer petit à petit en entreprises. Il faut que la population devienne un client et ça, c'est grave*, dénonce Anne-Lise Diet, la présidente. *La France a signé avec l'Europe la disparition à moyen terme des associations. Et on n'a pas l'impression que les collectivités aient pris conscience de ce fait. Pourtant, elles savent bien que sans les associations, dans de nombreux domaines, elles ne s'en sortiraient pas.* »

Dans l'élaboration de son projet de Ville, la municipalité repense ses relations partenariales avec le monde associatif. La démarche de conventions d'objectifs qu'elle mène avec un certain nombre d'entre elles (lire p. 7-8) l'illustre. Mais c'est aussi le cas avec la proposition faite à certaines de s'investir auprès des enfants dans les Animalins, les espaces éducatifs mis en place sur les temps périscolaires. L'Association du centre social de La Houssière y participe déjà par exemple. En cette rentrée, d'autres structures, notamment sportives, rejoignent le dispositif. Tous ces échanges confortent l'élú en charge de ces questions, Michel Rodriguez, dans l'idée « *qu'on ne pourra pas se priver de la rédaction d'un texte fondateur sur nos relations avec les associations.*



Les mains vertes des jardins ouvriers d'Europac participent à leur manière à l'animation de la commune et créent du lien social.

*Un texte qui précise nos attentes mutuelles* ».

Même si elles sont par nature très différentes, les collectivités locales et les associations animent toutes deux la vie locale. Elles démontrent la volonté des habitants de faire quelque chose en commun, de participer à la construction d'un projet sans arrière-pensée mercantile ou personnelle. En cela, elles sont un bon indicateur de l'état de forme d'un territoire.

« **Un espace de grande liberté** »

Alors évidemment pour exister, les associations se tournent souvent vers la Ville pour obtenir des finan-

cements, mais pas seulement. Elles souhaitent y trouver une oreille attentive, capable de prendre en compte, lors de décisions futures,

les remarques ou demandes émanant du terrain.

« *Une association, c'est un espace de grande liberté, qui permet de*

## La bonne porte en mairie

**Lors du dernier mandat, la municipalité s'est dotée d'un service de la vie associative.** Les jeunes associations ou les individus porteurs d'un projet ont une porte où frapper. « *Je vois des personnes qui ont une idée, un projet, mais pas toujours toutes les connaissances*, raconte le responsable du service, Vincent Ropert. *Je leur rappelle l'importance de la rédaction des statuts, la qualité de personne morale, l'obligation de former un bureau, l'assemblée générale... L'accompagnement peut se faire jusqu'à la déclaration au Journal officiel.* »

• Contact : 02 32 95 83 83.



Et même au sein des clubs de sports, comme au tennis, les échanges vont bien au-delà du cadre sportif.



Plusieurs associations de quartier, ici Paul-Bert, permettent à leurs adhérents de se retrouver en toute convivialité.

développer un projet citoyen », résume Anne-Lise Diet. « C'est aussi la possibilité de s'engager. Nous voyons des parents, des jeunes, qui après avoir pratiqué s'engagent à leur tour dans l'encadrement, qui se forment. Pour eux c'est très valorisant. Sans oublier le côté convivial et festif », ajoute Corinne Marais, au nom du club gymnique.

D'autres mettent en avant le caractère démocratique de leur action. « Le projet de vie de l'association, c'est le conseil d'administration qui

le détermine avec les habitants. Et ce ne sont pas que des mots : lors du dernier CA, en tant que directeur, j'ai proposé la mise en place de nouveaux ateliers, les adhérents en ont refusé ou décalé. Cela ne leur convenait pas », résume Emmanuel Sannier.

Annie Geslin, la présidente de la Confédération syndicale des familles confirme l'importance de ne pas perdre de vue les besoins des adhérents, leurs attentes : « Pour cela, nous avons récemment

« Ne pas oublier pourquoi l'aventure a commencé »

décidé que nous ne nous lancerions pas dans de nouvelles activités pour des raisons financières, si elles ne correspondaient pas à nos valeurs ou si elles ne répondaient pas à des demandes des familles. »

Nombre d'interlocuteurs disent

l'importance de ne jamais perdre de vue la nature du projet initial, de ne jamais oublier pourquoi un jour, quelques habitants ont décidé de se retrouver, dans un salon ou dans une cave, pour agir ensemble. ♦

## INTERVIEW « Un engagement qui a du sens »

**Jean-Pierre Worms,**

vice-président de la Fonda, laboratoire d'idées sur la vie associative et le rôle des associations.

### Historiquement, quels liens ont entretenu les associations avec les pouvoirs publics ?

J-P. W. : Le monde associatif s'est construit dans un rapport de force avec l'État et les pouvoirs publics. Avant la loi de 1901, l'État considère comme illégitime tout corps intermédiaire et ne supporte pas de partager sa légitimité avec les associations ou les corporations. La loi de 1901 a ouvert un droit, mais dès son adoption, l'État a cherché à contrôler cette liberté, à la réglementer. Le paradoxe c'est que les associations elles-mêmes ont cherché des agréments, des labels, des statuts types et ont donc, tout de suite, aliéné une liberté acquise. Pendant tout

le XX<sup>e</sup> siècle, le nombre des associations a cru parallèlement au développement de l'État providence.

### L'appareil associatif est très marqué par l'État. Qu'en est-il aujourd'hui ?

J-P. W. : La crise actuelle de l'État a créé une défiance entre l'opinion publique et les pouvoirs publics. Une défiance aussi des bénévoles à l'égard des grandes structures associatives. Dans le même temps, on observe l'émergence de nouvelles associations sur des enjeux de cohésion sociale, de solidarité Nord/Sud, sur de l'intergénérationnel, sur des questions d'accès aux droits fondamentaux qui ne correspondent plus au découpage de l'État. Elles sont moins hiérarchiques et recherchent plus le dialogue et le consensus. Elles ont une vraie dynamique, même si beaucoup ne durent pas. Pour les

personnes qui s'y investissent, il n'est plus question d'adhérer à une règle commune à laquelle on se soumettrait, elles ont besoin de plus d'autonomie. Aujourd'hui les gens veulent maîtriser le sens de leur engagement. L'individu est très prêt à s'engager, mais aussi à se désengager s'il n'y trouve plus de sens.

### Que peut faire une ville par rapport aux associations qui œuvrent sur son territoire ?

J-P. W. : Le rôle de la puissance publique est de faciliter l'autonomie et la rencontre entre les associations, ce qui permet de créer du lien social. Cela renforce également le sentiment d'appartenance à une communauté. Pour cela, je crois beaucoup à des lieux ressources, des maisons des associations, qui peuvent impulser les rencontres.

• [www.fonda.asso.fr](http://www.fonda.asso.fr)

## Élus communistes et républicains

Les élus communistes ne peuvent laisser passer la réforme injuste et inégalitaire des retraites proposée par Sarkozy-Fillon-Woerth. Faire cotiser ceux qui ont le moins, en exonérant les revenus du capital, remettre en cause le droit au départ à 60 ans à taux plein, baisser le niveau des pensions, nier la pénibilité du travail... Cette réforme concentre les mauvais coups pour casser l'un des piliers de notre système de sécurité sociale. En clair : une réforme brutale pour un recul social sans précédent.

Mais rien n'est joué. Nous avons pu mesurer l'attachement des Stéphanois au droit à la retraite. Vous êtes plus de 2000 à avoir signé la carte-pétition municipale adressée à Nicolas Sarkozy. Au moment où le débat s'ouvre à l'Assemblée, nous pensons qu'une mobilisation massive et unitaire des salariés et de

leurs organisations syndicales peut encore obliger ce gouvernement à reculer. Le 7 septembre, les syndicats unanimes et les partis de gauche appellent à manifester pour défendre le droit à la retraite. Les élus communistes et républicains prendront toute leur place dans cette mobilisation cruciale pour se faire entendre de la droite, et plus largement peser sur ceux qui prônent des sacrifices pour le monde du travail.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyses,  
Francine Goyer, Michel Rodriguez,  
Fabienne Burel, Jérôme Gosselin,  
Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey,  
Josiane Romero, Francis Schilliger,  
Robert Hais, Najia Atif,  
Murielle Renaux, Houria Soltane,  
Daniel Vezie, Vanessa Ridel,  
Malika Amari, Pascal Le Cousin,  
Didier Quint, Serge Zazzali.

## Élus socialistes et républicains

Au beau milieu de l'été, conscient de son grave échec en matière de sécurité, Sarkozy nous a, une fois de plus, fait son numéro habituel. La dureté des mots et la dérive anti-républicaine des propositions effectuées n'avaient comme objectifs, que d'essayer de faire oublier l'affaire Woerth, le dossier des retraites et les mauvais résultats de la politique économique.

Régulièrement Sarkozy déclare la guerre à l'insécurité, mais cela n'a jamais aucun effet réel sur le terrain.

Il ne peut d'ailleurs en être autrement. Lorsqu'on supprime 11 000 postes de policiers et de gendarmes depuis 2007, lorsqu'on sait que les dépenses de fonctionnement ont baissé de 15 à 30 % chaque année, depuis 2007, lorsqu'on voit la vétusté de certains commissariats

on ne s'étonne pas des mauvais résultats obtenus par le gouvernement.

Sarkozy fait du Le Pen et on sait à quoi peut nous conduire ce genre de dérives.

Mais au-delà de cet écran de fumée sarkozyste, le grand rendez-vous de la gauche, des syndicats, des citoyens c'est le mardi 7 septembre. Ce jour-là il faudra être très nombreux dans la rue pour affirmer haut et fort notre hostilité au projet gouvernemental injuste et inefficace de réforme des retraites.

Rémy Orange, Patrick Morisse,  
Danièle Auzou, David Fontaine,  
Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarison,  
Catherine Depitre, Philippe Schapman,  
Dominique Grevrard, Catherine Olivier,  
Béatrice Aoune-Sougrati.

## Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere,  
Gérard Vittet.

## Élu Droits de cité, 100 % à gauche

Mobilisation générale ! L'heure est à l'action. Nous pouvons faire reculer le gouvernement. C'est possible. Il est affaibli. Battons-nous pour le retrait de la réforme, pour garder notre retraite à taux plein, à 60 ans, 55 ans pour les métiers difficiles. En septembre, refusons dans la rue la politique de Sarkozy et de son gouvernement.

Le 1<sup>er</sup> : rassemblement devant la mairie de Saint-Étienne de tous les Stéphanois, population, associations, syndicats, partis, élus pour dire NON à ce projet retraites.

Le 4 : manifs dans tout le pays contre la politique discriminatoire et sécuritaire du gouvernement, pour défendre nos libertés fondamentales, la liberté, l'égalité et la fraternité.

Le 7 : journée nationale de grève et de manifestation à l'appel de tous les syndicats. Tous ensemble dans

la rue pour le retrait du projet de casse de nos retraites. Jeunes et seniors, hommes et femmes, public et privé, salariés, et chômeurs : tout le monde est concerné.

Ce n'est pas l'argent qui manque, c'est sa répartition qui pose problème : tout pour les riches, austérité pour nous ! Assez de cette politique au service des capitalistes et des grands patrons qui nous pressent comme des citrons et qui étalent, sans complexe, leurs richesses au grand jour.

Michelle Ernis.

Impressionnisme

# L'œuvre dont vous êtes le héros

Les artistes de La grande fabrique ont concocté à l'Insa de Rouen une installation à découvrir en ce mois de septembre. *Concaténation* est une performance multimédia en temps réel où le spectateur est aux commandes.



*Concaténation*, une œuvre dans laquelle le public décompose et recompose l'image et le son.

À quoi ressemblerait l'atelier de Claude Monet si l'artiste vivait et créait en 2010 ? Aurait-il troqué ses pin-ciaux, chevalets et autres pigments pour un écran et une souris d'ordinateur ? Qui sait ? Ce que sait en revanche le directeur de La grande fabrique, c'est que le travail artistique, mené par sa compagnie, pour la création de l'installation multimédia *Concaténation* est beaucoup moins éloigné qu'il n'y paraît des pré-

occupations des peintres du XIX<sup>e</sup> siècle. « *Nous n'utilisons pas la même palette, pas les mêmes outils, pourtant au même titre que les impressionnistes ont fait de la lumière l'élément essentiel et mouvant de leur peinture, nous sommes, nous, artistes du XXI<sup>e</sup> siècle, des peintres-programmeurs, les doigts dans l'informatique et la tête dans les étoiles* », assure Francis Faber. C'est cette proximité artistique, cette même démarche, qui a valu au projet *Conca-*



*ténation* d'être inscrit au programme du festival Normandie impressionniste. Pour lui donner naissance, la compagnie dieppoise a posé ses valises pour plusieurs temps de travail à l'Insa de Rouen, dans le cadre d'une résidence « Art et sciences ». Entre l'école d'ingénieurs et La grande fabrique, il existe déjà une belle histoire et divers échanges. Sur ce projet, Arturo, un jeune Mexicain en formation au technopôle, a par exemple été chargé de concevoir un programme informatique capable de détecter les couleurs.

*Concaténation*, l'assemblage aléatoire de photos miniatures. Toutes ces touches de lumières qui composent une image plus vaste rappellent effectivement les taches de couleurs dont usaient les impressionnistes pour capter sur la toile la lumière du paysage. « *Mais si la technologie est bien au cœur de l'œuvre, tout est fait pour que le public l'oublie complètement*, insiste Fabrice Faber. *Et à ce jeu-là, les plus forts, ce sont les enfants, parce qu'ils agissent de façon très instinctive, sans essayer de comprendre comment cela fonctionne.* » ♦

## Une expérience originale pour le spectateur

Au final, les spectateurs sont conviés à une expérience originale, sensorielle et interactive. Placés dans une pièce plongée dans le noir, ils sont invités à se présenter face à un écran au-dessus duquel une caméra infrarouge est installée. Les mouvements du corps ainsi détectés déclenchent la fameuse

### EXPOSITION

• *Concaténation* est ouverte au public les 17 et 24 septembre, de 18 à 20 heures et les 18, 25 septembre, de 14 à 16 heures. En présence de musiciens (Denis Chancerel, Martina Rodriguez, Volny Hostiou, Benoit Toïgo, Safia Azzoug) qui, en solo, improviseront en interaction avec le public présent. Insa, avenue de l'Université. Tél. : 0232 95 97 19.

# Créatifs : à vos ateliers !

**Le gospel, la mosaïque et le design sont les nouveaux ateliers des centres socioculturels. Comme les autres, ils démarrent le 13 septembre.**

**E**n cette rentrée, les centres socioculturels ajoutent à leurs palettes d'activités plusieurs nouveaux ateliers. Le chant gospel, pour adolescents et adultes, animé par Sophie Gouby du Broadway's gospel group, débarque le mercredi à Georges-Déziré. « *C'est une autre musicalité que le chant classique ou la chanson, prévient Martine Cadec, directrice du centre, l'objectif de l'atelier est de donner les bases techniques du gospel et de développer le chant en groupe.* » À Déziré toujours, l'atelier de créations artisanales du mercredi animé par Agnès Léonio devient atelier de loisirs créatifs et artistiques, avec l'envie de faire plus appel à l'imaginaire des usagers, tout en approfondissant quelques techniques artistiques. Le centre Jean-Prévoist lance

un atelier de design art. Il propose la réalisation d'objets décoratifs design, sous la conduite de Nadia Guetari, diplômée des Beaux-arts. « *Nous n'avions pas d'atelier de création de ce genre, explique Samuel Dutier, responsable de Prévoist, et c'est l'occasion de faire découvrir un courant artistique. C'est un atelier qui peut se faire en famille.* » Quant au centre Georges-Brassens, il s'ouvre à la technique de la mosaïque, pour adultes et adolescents. « *Il y avait des demandes, on a repris l'idée* », précise Bertrand Pécot, responsable du centre. Sous la conduite de Zohra Soula, les amateurs apprendront à tailler les tesselles et décorer des objets. **Du côté des associations aussi les activités fleurissent :** Nandhima lance un atelier de danse africaine pour

adolescents et adultes, à l'espace associatif des Vaillons. Des pieds et des mains propose cette année un nouvel atelier de danses afrocaribéennes. L'association Toutes directions de Lise Marfil (qui anime un groupe cirque à Brassens) ouvre un atelier de théâtre plaisir le mardi. La Compagnie des planches anime le mercredi matin un rendez-vous théâtre clownesque pour enfants. Quant à l'association Danse la poésie, elle propose slam, poésie et écriture de textes pour adolescents et adultes, le jeudi. ♦

## ■ POUR S'INSCRIRE

• **Rendez-vous le 4 septembre à la Journée des loisirs et des associations, salle festive ou à partir du 8 septembre dans les centres socioculturels. Il est possible de payer en chèques vacances.**

## Conservatoire, priorité aux enfants

Les enfants et adultes fréquentant déjà le conservatoire de musique et de danse et souhaitant poursuivre leur formation ont jusqu'au 3 septembre pour s'inscrire définitivement. Du 6 au 17 septembre, ce sera au tour des enfants qui démarrent une activité de se faire connaître. Pour eux, une journée portes ouvertes est spécialement organisée, mercredi 8 septembre. Elle permettra aux indécis de rencontrer les professeurs, de prendre en main différents instruments et de faire leur choix. En revanche, aucune nouvelle inscription d'adulte ne sera prise cette année, le conservatoire devant faire la part belle à l'enseignement à destination des plus jeunes. Dans ce cadre, l'école va intensifier son action au sein des Animalins. Plusieurs professeurs interviendront auprès des élèves en dehors des heures de cours. Autre nouveauté, un carnet de liaison entre l'élève, sa famille et le conservatoire va être édité. Il permettra de faciliter les échanges et de noter la progression de l'élève. Enfin, la rentrée marque aussi le passage de témoin entre l'ancienne directrice de l'établissement, Martine Bécuwe, et le nouveau directeur Joachim Leroux. ♦

• **Conservatoire de musique et de danse à rayonnement communal : 02 35 02 76 89 ou conservatoiremusicuedanse@ser76.com**

## Le Rive Gauche entre en piste

Les habitués, mais aussi les curieux sont invités à franchir le seuil du Rive Gauche pour le fameux bal d'ouverture, samedi 18 septembre. Avant d'investir la piste, la soirée démarre vers 19 heures aux rythmes des percussions africaines du groupe DonKaDi. Puis le directeur du centre culturel, Robert Labaye, passera en revue la saison à venir, subtil mélange de coups de cœur, coups de gueule, coups de théâtre et coups de chapeau. Les estomacs affamés pourront alors reprendre quelques forces autour d'un repas aux mille saveurs.

Place enfin aux furieux du Bortsch Orkestra, de retour en terre stéphanoise après avoir déjà sévi il y a quelques années. Le groupe de doux dingues, survivant de la conquête de l'Est, sait comme personne conjuguer rythme et humour. « On part du Danube pour arriver chez Aznavour, on repart du côté de la Vistule pour atterrir dans un fan club d'AC/DC, quand on n'atterrit pas dans une maison de recyclage des vieilles promos disco. » ♦

• **Bal d'ouverture du Rive Gauche, samedi 18 septembre, accueil à partir de 19 heures, repas (7€) et bal vers 21 heures. 20 avenue du Val-l'Abbé. Renseignements 02 32 91 94 94.**

## CINÉMA SENIORS

Rentrée cinéma pour les seniors au cinéma d'Elbeuf avec *La tête en friche*, lundi 6 septembre à 14 h 15, film de Jean Becker, avec Gérard Depardieu et Gisèle Casadesus... Germain, 45 ans, quasi analphabète, vit une vie tranquille. Un jour, il fait la connaissance au parc de Margueritte, une très vieille dame, qui a voyagé et a passé sa vie à lire.

• **Réservations dès maintenant au 02 32 95 93 58.**



À découvrir, l'atelier mosaïque qui ouvre à Georges-Brassens.



Travaux de voirie, réseaux divers,  
assainissement,  
construction de plates-formes  
industrielles, logistique

Agence de Seine-Maritime

4, rue du Champ des Bruyères • 76800 Saint-Etienne du Rouvray  
Tél. 02 32 91 70 70 • Fax. 02 35 66 36 43

## Votre LEADER PRICE

vous accueil avenue Felling à SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

du lundi au samedi de 9h15 à 19h30.

[www.monleaderprice.fr](http://www.monleaderprice.fr)

**le goût de vivre moins cher**



Annoncez-vous dans

**Le Stéphanois**  
Saint-Etienne-du-Rouvray Bimensuel municipal d'informations locales

Diffusé chez tous vos clients  
résidentiels ou professionnels,

Distribué dans toutes  
les boîtes aux lettres

Pour toutes vos insertions, contactez :  
**Pascal GAUTHIER - 06 78 17 33 05**



**médias**  
& PUBLICITE

GRUPE MEDIAS

Tél : 01 49 46 29 46  
mpublicite@groupemedias.com  
www.groupemedias.com



**BTP-RMS**

*Résidence Clinique  
Le Château Blanc*

Périphérique Wallon  
76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Habilitée à l'aide sociale

Tél. : 02 35 64 31 31 - Fax : 02 35 64 15 30  
Agréée et conventionnée par la Sécurité Sociale

*PRO BTP rassemble les moyens des caisses du BTP  
BTP RMS gère les cliniques du groupe PRO BTP*

••••• Nouveautés

# Pour la forme

À partir du 13 septembre, le service municipal des sports reprend ses activités. À l'espace forme de nouveaux ateliers proposent aux amateurs de renouveler leur façon de faire de la gym.

Entre step, stretching, abdos-fessiers, cardio-sculpt, gym aquatique ou d'entretien, il existe 36 façons de bouger et faire travailler son corps. Les animateurs de l'espace forme ont mis sur pied pour la rentrée de nouveaux ateliers qui élargissent la palette offerte aux sportifs amateurs, et évitent la routine. « Certains adhérents et adhérentes sont là depuis longtemps, on avait envie de bouger un peu avec eux », précise Peggy Enseume, responsable de l'espace forme, situé dans le même bâtiment que la piscine.

## « DES FAÇONS LUDIQUES DE SE MUSCLER »

Par exemple, le circuit cuisse-abdo-fessier le lundi midi ou le mardi après-midi tente de renouveler le genre en organisant les quarante-cinq minutes de cours en mini-ateliers guidés et chronométrés, une façon plus ludique de se muscler en musique. Le cours dansé du mardi après-midi propose la pratique de mouvements dansés et rythmés, de façon moins ardue que l'aérobic. « C'est un cours pour des personnes moins sportives mais qui ont quand même envie de bouger », prévient Christelle Rolland, éducatrice sportive.

L'atelier multidynamique les mercredi soir ou jeudi midi permettra de pratiquer au fil des semaines du step, de l'aérobic, les mouvements propres aux cours de cuisses-abdos-fessiers ou, pourquoi pas, un peu de marche à pied : « Il ne s'agit pas de courir des kilomètres, mais d'apprendre les bases de la course, précise Peggy Enseume. L'idée est d'aller dehors quand c'est possible. »

À l'opposé, l'atelier multidétente du vendredi matin joue sur le réconfort plutôt que l'effort, et mêle détente et relaxation, avec stretching, modelage, hammam et sauna. Autre nouveau cours, le mardi



Un atelier multidétente, plutôt basé sur le réconfort que sur l'effort.

après-midi, le mix gymnastique d'entretien et relaxation propose de commencer par du renforcement musculaire pour finir par des exercices d'assouplissement et de respiration. Quant à l'atelier de renforcement musculaire du jeudi après-midi avec barre lestée et haltères, il est fait pour ceux et celles qui veulent pousser plus loin leurs possibilités physiques. Ces six cours complètent les cours déjà existants, sans les remplacer, et sont bien sûr encadrés par des éducateurs sportifs municipaux diplômés.

L'espace forme permet aussi la pratique individuelle libre dans la salle d'appareils en bénéficiant des conseils des éducateurs. Début des ateliers lundi 13 septembre. Pré-inscription possible dès maintenant pour les Stéphanois à la caisse de la piscine, avenue du Bic Auber. ♦

### ■ RENSEIGNEMENTS

• Service municipal des sports : 02 35 66 95 01.

## À VOS MARQUES

### Les 40 bougies de l'ASMCB

Le 23 octobre 1970, l'Association sportive Madrillet/Château Blanc voyait le jour. Quarante ans plus tard, les occupants du stade Célestin-Dubois s'apprête à fêter l'événement en organisant une journée de rencontres sur les terrains le 1<sup>er</sup> novembre prochain. D'autre part, un repas est proposé à tous les anciens joueurs et dirigeants de l'ASMCB vendredi 22 octobre, à la salle festive. S'inscrire dès maintenant au 06 29 93 90 51.

### Champion de France de trail FSGT

Robert Garito a décroché un nouveau titre cet été. Le 4 juillet, il a remporté le titre de champion de France de trail FSGT, dans sa catégorie, lors du trail du Mascaret, à Caudebec-en-Caux. Une course de 31 km et un parcours en pleine nature accusant plus de 1 050 mètres de dénivelés positifs. Le Stéphanois ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, plusieurs autres courses sont inscrites à son agenda.

### Une nouvelle discipline, le taekwondo

Les arts martiaux stéphanois s'enrichissent d'une nouvelle discipline : le taekwondo, d'origine coréenne, proposé par un tout jeune club, le Dojang yong. Les cours ont lieu à partir du 13 septembre, le lundi au Cosum du parc omnisports Youri-Gagarine, de 18 à 19 heures pour les enfants à partir de 5 ans, de 19 à 21 heures pour les adolescents et adultes, avec possibilité de 2 cours d'essai gratuits. Le club sera présent à la journée des loisirs du 4 septembre. Tél. : 06 65 46 70 24.

# Leur été très animé

**Il y a un an, la Ville annonçait sa volonté de financer la formation Bafa, premier diplôme d'animateur à une trentaine de Stéphanois. Les candidats retenus ont fait leurs premiers pas sur le terrain cet été. Témoignages.**

**Chafik Hammoujite** n'aura pas mis longtemps à trouver ses marques au centre de loisirs de La Sapinière où il encadrerait des préadolescents en juillet. L'an dernier encore, le jeune homme partait en camp avec la ville, encadré par des animateurs. À 19 ans, il s'est retrouvé de l'autre côté de la barrière. Pas de quoi l'impressionner. « *J'ai l'habitude d'être avec les enfants, j'ai un bon relationnel. Je me suis occupé pendant quelque temps de jeunes au football club. Franchement comme job d'été, c'est très agréable.* »

Ses sœurs ont repéré l'annonce du financement du Bafa par la Ville dans un article paru dans *Le Stéphanois*. « *Plusieurs personnes me poussaient à devenir animateur, moi aussi j'en avais envie. Sans le coup de pouce financier, je l'aurais fait, mais là je suis encore plus motivé.* » Pour ses premiers jours sur le terrain, Chafik était entouré d'animateurs plus expérimentés. « *Notre rôle en tant que référent pour le stagiaire, c'est d'être à l'écoute, de discuter avec lui. Il doit être en mesure de se remettre en question* », estime la directrice adjointe du centre de loisirs, Carolanne.

À 50 ans, **Aïda Belbey** n'a pas le « profil type » des stagiaires Bafa. Elle s'est même parfois demandée ce qu'elle faisait là : « *À mon âge, quand même!* » Passé ce petit moment de doute, cette maman de 4 enfants, pleine d'énergie et de chaleur, s'est vite retrouvée dans son élément au milieu des jeunes de La Sapinière. Embauchée par la Ville dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), elle travaille à l'année au sein des Animalins de l'école Paul-Langevin. En outre,

Aïda bénéficie, comme dix autres personnes durant les deux années de son contrat, de formations pour lui permettre de rebondir ensuite dans le monde du travail.

« *J'ai trouvé que passer mon Bafa ne pouvait être qu'une bonne expérience. Durant la formation, j'ai appris beaucoup de choses concernant la psychologie de l'enfant, le comportement à adopter face à diverses situations. Les ateliers manuels aussi ont été enrichissants.* »



Romain

*Ce n'était pas trop mon truc, mais je progresse... »*

**Angela Opa**, « *pas encore majeure* », s'est inscrite « *un peu par hasard* » à la formation Bafa financée par la Ville. En août, elle faisait ses premiers pas au centre de loisirs maternel Langevin. Enfant, elle n'a jamais fréquenté ce type de structure et ne garde pas un très bon souvenir d'un camp effectué il y a quelques années. Pourtant la



Angela

jeune bachelière, inscrite en fac de droit à la rentrée, parle avec beaucoup d'enthousiasme de cette expérience : « *J'ai apprécié l'approche des Cemea lors de la formation théorique. Ils ne nous ont pas donné des réponses toutes faites, mais au contraire nous ont encouragés à trouver par nous-même. Il n'y a pas de mode d'emploi pour devenir animateur, il faut surtout être à l'écoute.* »

La demoiselle, qui ambitionne de devenir avocate aux affaires familiales, estime que cette formation et ce travail constituent un enrichissement personnel. « *J'apprends beaucoup des enfants, ils poussent sans cesse à se remettre en question. Avant d'exercer mon métier, je veux m'imprégner de différentes expériences, je veux vivre des choses différentes.* »

Autre stagiaire du mois d'août à Langevin, **Romain Béard**. Le Stéphanois de 17 ans a vécu une sorte de traversée du miroir cet été. Pendant de longues années, il a fréquenté les centres de loisirs de la ville. Désormais, il endosse à son tour le costume de l'animateur, sous l'œil amusé d'une de ses anciennes animatrices (qui ne l'a pas oublié!!). « *J'entraîne des équipes de jeunes au foot, j'ai donc une certaine expérience. En revanche, c'est très nouveau pour moi de me retrouver avec des enfants de maternelle. Les deux premiers jours de mon stage, j'ai préféré observer les animatrices plus expérimentées avec lesquelles j'étais. Et puis j'ai pris mes marques, j'ai plus confiance. Je fais connaissance avec une tranche d'âge passionnante.* » Romain découvre aussi tout le travail d'équipe autour d'un projet pédagogique. Entre les enfants, la préparation des ateliers et les réunions, le jeune homme a vécu des journées intenses. Pas de quoi cependant faire perdre le souffle à ce sportif. ♦



Chafik

Aïda